

3 objectifs...



Le Département se donne une ambition en direction des jeunes : aider les adultes de demain à se construire, en étant acteurs et responsables pour le plus grand bénéfice du territoire. Parmi les thématiques considérées prioritaires, il y a l'engagement et la volonté d'agir, l'esprit d'entreprendre, la citoyenneté et l'ouverture d'esprit, la mobilité ...

1. Le jeune, acteur et responsable

Contribuer à construire les adultes de demain, en considérant la jeunesse comme une ressource, encourager son esprit de citoyenneté et ses capacités d'initiative et d'action, la protéger avec des mesures de prévention et de soutien. *Exemples d'actions : réaliser une exposition sur le thème de la citoyenneté ou des voyages autour de la mémoire, organiser des visites de l'Hôtel du Département, poursuivre les CEEL, installer des kiosques Europe dans les collèges, relancer le défi jeunes, développer le service civique, créer une bourse à l'initiative, développer et faciliter les voyages Erasmus, aider au BAFA, organiser un challenge inter-établissements...*

2. L'attractivité du territoire

Contribuer à rendre attractive la Lozère, aussi bien pour les jeunes Lozériens que pour ceux susceptibles de (re)venir s'installer : en valorisant l'esprit d'entreprendre, l'accès aux stages et à l'emploi, en favorisant l'accès aux activités et aux services et en favorisant l'épanouissement pendant le temps scolaire. *Exemples d'actions : déployer la fibre, rendre visibles les offres de stage, intensifier les actions en faveur des étudiants en médecine, favoriser la venue de jeunes chercheurs...*

3. Le Département fédérateur

En réponse aux attentes fortes exprimées par les partenaires et en référence au rôle de chef de file des solidarités territoriales que lui confère la loi, le Département saisit l'opportunité avec cette politique de se positionner comme un fédérateur auprès des partenaires pour les mobiliser de façon complémentaire et coordonnée autour d'actions menées en faveur de la jeunesse. Pour cela, le Département travaillera en lien et en complémentarité avec les partenaires institutionnels représentant l'État, porteurs des grandes orientations politiques nationales en faveur de la jeunesse et en charge de la mise en place et du pilotage des schémas et instances afférents. *Exemples d'actions : développer les partenariats, optimiser les financements...*

...et encore des actions

Informier et accueillir

Informier les jeunes en passant par leurs modes de communication, créer un onglet jeunesse sur le site Lozère Nouvelle Vie.

Soutenir l'accès aux services

Financer les actions CEL, accompagner crèches et ALSH ainsi que les structures qui proposent des activités pour la jeunesse, développer les Pass tarifs jeunes, soutenir les éditions jeunesse en Lozère.

Faciliter les déplacements

Aménager des aires de co-voiturage, aider à la conduite accompagnée ou au permis de conduire.

Faire du collège un lieu de vie

Entretenir les bâtiments équiper les établissements en haut-débit, accompagner les projets éducatifs, financer le transport scolaire.

Prévenir les situations à risque

Actions sécurité routière, formation premiers secours, prévention addictologie, ateliers nutrition.

Soutenir les jeunes en difficulté

Enfance en danger, accueil des mineurs étrangers isolés.

etc.